



MAIRIE D'OLLILOULES

83191



Ollioules, le 17 juin 2005

LE MAIRE D'OLLILOULES,

CNDP

Commission particulière du débat LGV PACA
A l'attention de Monsieur Le Président
Philippe Marzolf
1 boulevard Dugommier
13001 Marseille

CABINET DU MAIRE

☎ 04.94.30.41.01

Nos réf : RB/CB 10386/CL L517/

Monsieur Le Président,

J'ai bien reçu votre courrier du 26 mai 2005 et je vous en remercie.

Dans le cadre des réunions de synthèse qui seront organisées les 5, 6 et 7 juillet prochain, vous trouverez ci-dessous les réponses aux trois questions posées :

1/ Que retenir-vous du débat qui se termine ?

Tous ceux qui sont contre le projet ou directement concernés par un éventuel projet négatif se sont fortement mobilisés, en empêchant quelques fois que les débats puissent se passer normalement avec des analyses objectives, des avantages et des inconvénients.

Malgré cela de nombreuses propositions alternatives ont été faites et globalement la LGV PACA est souhaitée par une très grande majorité d'acteurs politiques, économiques et par la population.

« La gare à la campagne » semble rejetée par tous et il faudra privilégier une famille de tracés qui permettra de relier les grandes métropoles de la Région, puisque c'est là que réside le plus fort potentiel de voyageurs pour le futur.

Le mode de financement devra en tenir compte.

2/ Qu'attendez-vous de la publication par le maître d'ouvrage du principe et des conditions de poursuite du projet ?

J'attends de la publication par le maître d'ouvrage qu'il prenne en compte les demandes d'études complémentaires tant sur les projets alternatifs que sur le positionnement des gares au plus près du cœur des Métropoles, ainsi que sur la nécessité, avant d'avancer les éventuels surcoûts, de faire une véritable étude technico-économique sur les propositions qui ne sont pas les siennes.

Et prendre après seulement, la décision de fixer les conditions de poursuite du projet.

3/ Quelles sont vos attentes et vos propositions sur les modalités d'information et de participation des acteurs et du public, tout au long de l'élaboration du projet s'il se poursuit ?

Pour respecter le principe du développement durable il y aura lieu d'écrire une sorte de cahier des charges ou charte permettant de mieux informer et bien respecter chaque commune qui sera concernée par le passage de la ligne LGV PACA.

Ensuite faire une présentation apportant une réponse à toutes les questions posées pour bien démontrer la prise en compte de toutes les préoccupations nécessaires à un tel investissement pour préserver le territoire, les espaces naturels, les espaces agricoles et pour limiter les effets de nuisances.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Maire,




Robert BENEVENTI